Paris, le 19 septembre 2023

SUPPLEMENT 1 EMTN SFIL 2023

Conformément à la réglementation en vigueur, Sfil annonce que son Supplément N°1 au programme EMTN 2023 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 19 septembre 2023 et qu'il peut être consulté sur son site internet : https://sfil.fr/infos-financieres/programme-demissions/ (rubrique Investisseurs).

SFIL
Au service des territoires et des exportations
1-3, rue du Passeur de Boulogne - CS 80054
92 861 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Tél : 01 73 28 90 90
Fax : 01 73 28 85 00

Société anonyme au capital de 130 000 150 euros
RCS Nanterre 428 782 585
N° TVA : FR 18 428 782 585